

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



12 janvier 2024

### Jeux de Paris 2024 : La Protection Civile acteur majeur des secours

À l'approche des Jeux de Paris 2024, la Protection Civile, Association Agréée de Sécurité Civile (AASC), confirme son engagement à assurer les dispositifs de secours, en renfort des secours publics sur de nombreux sites emblématiques, pendant toute la durée des Jeux.

Plus de 1000 bénévoles par jour seront mobilisés partout en France et en outre-mer, dans les régions accueillant des épreuves, des zones sécurisées pour les supporters, des villages sportifs, des sites d'entraînement et d'autres lieux en lien avec ce bel événement.

Parmi les sites majeurs parisiens où la Protection Civile assurera les premiers secours figurent le stade de la Tour Eiffel, la Concorde, le pont d'Iéna, le Champs de Mars, Paris La Défense Arena, et le site d'escalade du Bourget. Nos bénévoles seront également présents lors des épreuves de handball et basketball à Lille, de tir et para tir sportif à Châteauroux, de football à Bordeaux, Saint-Etienne et Nice, ainsi que l'épreuve de surf à Tahiti.

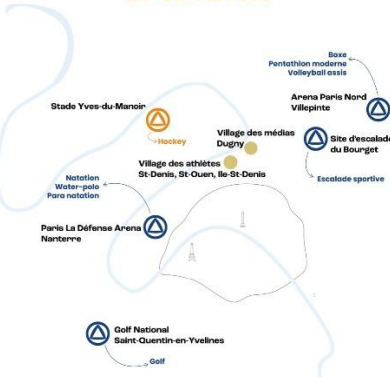
Outre les différents sites Olympiques, la Protection Civile sera en charge des dispositifs de secours, sur terre comme sur l'eau, pendant la cérémonie d'ouverture des Jeux.

La liste détaillée des sites sur lesquels la Protection Civile sera mobilisée est disponible sur les cartes ci-dessous, mettant en lumière l'étendue de leur présence et leur rôle crucial dans la réussite des Jeux de Paris 2024.

LES SITES OLYMPIQUES GÉRÉS PAR LA PROTECTION CIVILE  
PARIS



LES SITES OLYMPIQUES GÉRÉS PAR LA PROTECTION CIVILE  
ÎLE-DE-FRANCE



LES SITES OLYMPIQUES GÉRÉS PAR LA PROTECTION CIVILE  
FRANCE



*À propos de la Protection Civile :*

*La Protection Civile en France est une association nationale à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et agréée de Sécurité Civile. Comptant 32 000 adhérents bénévoles, elle joue un rôle essentiel en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics. Ses missions principales consistent à porter secours, former les populations et protéger en cas de crises ou de catastrophes. À la demande des autorités de l'État, des organismes publics ou privés, ou de sa propre initiative, la Protection Civile mobilise tous ses moyens pour assurer la sécurité et le secours des populations en France et à l'étranger.*

**Contacts presse**

Jérémy CRUNCHANT - 06 80 95 60 16 - jeremy.crunchant@protection-civile.org

Lise VALLIENNE - 06 19 13 23 76 - lise.vallienne@protection-civile.org